

Harmonisation des DPI et croissance : Le cas de l'exigence de nouveauté**Gilles KOLEDA**

Contact : gkoleda@ecp.fr

Dans le cadre d'un modèle d'échelle de qualité à la Grossman et Helpman [1991a,b], on introduit une hétérogénéité dans la taille du saut inventif réalisé en même temps qu'une obligation, rendue par l'office de brevets, que la taille des innovations soit supérieure à un seuil minimal ; l'exigence de nouveauté. Cette dernière apparaît alors comme un moyen efficace de réguler l'innovation et la croissance. Nous formalisons le cas de deux pays ayant des systèmes de brevets n'exigeant pas, à priori, la même nouveauté, et étudions le processus de fixation des deux exigences de nouveauté en fonction des paramètres exogènes du modèle (taux de préférence pour le présent, degré d'ouverture des échanges entre les pays, difficulté de la recherche) et des spécificités nationales (productivité de la recherche, taille de la population) dans le cadre d'un jeu stratégique, dont nous déterminons l'équilibre de Nash non coopératif. Les effets de l'harmonisation des deux systèmes menant à une égalisation des exigences de nouveauté nationales sont étudiés, dans le cas où les pays présentent initialement des différences.